

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-01

Séance du 20/01/2025

Débat sur les Orientations Budgétaires 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 20/01/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **de prendre acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires de la Régie Vienne Numérique pour l'année 2025, prévoyant un budget de fonctionnement équilibré en recettes et dépenses de 10,8 M€ H.T. et un budget d'investissement de 8,22 M€ également équilibré en recettes et dépenses.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé